

C.I.J.

Communiqué No. 51/12.
(Non-officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice a tenu deux audiences publiques aujourd'hui, 14 avril 1951, dans l'affaire relative aux réserves à la Convention sur le Génocide.

Mr. G.G. Fitzmaurice au nom du Gouvernement du Royaume-Uni a terminé l'exposé commencé hier par Sir Hartley Shawcross. Puis, le Professeur Rousseau a présenté la thèse du Gouvernement français.

Ces audiences marquent la fin de la procédure orale relative à la présente affaire consultative.

La Haye, le 14 avril 1951.
